









PROJET DE LIAISON ROUTIÈRE

FOS SALON

Forum territorial de Miramas

11 septembre 2020



















SOMMAIRE



L'ouest Etang de Berre : un territoire de vie et d'emploi dynamique

Des enjeux de mobilités et de déplacements

Une stratégie de mobilité durable

Le projet de liaison Fos-Salon











L'ouest Etang de Berre : un territoire de vie et d'emploi dynamique







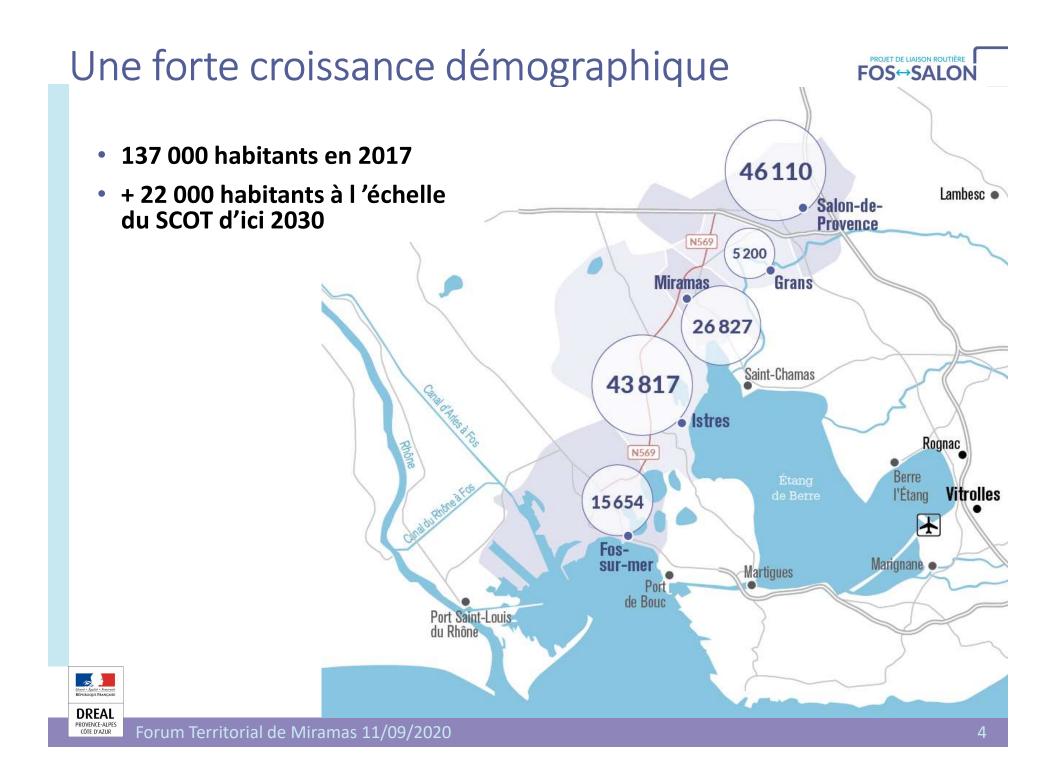










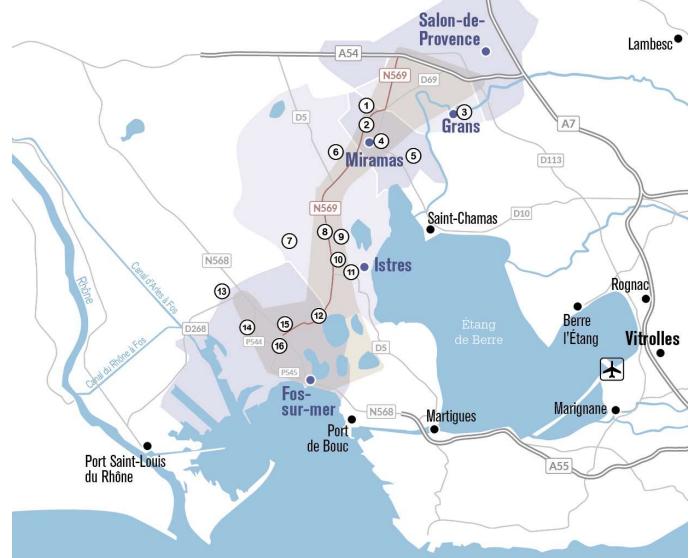


Une forte attractivité économique

 56 000 emplois dans les nombreuses zones d'activité

Zones d'Activités Économiques

- 1. Plateforme Clésud
- 2. ZA des Molières
- 3. Parc d'activités de Camp Jouven
- 4. ZA de la Carraire
- 5. ZA du centre Carnot
- 6. Zone du Négron
- 7. Basse aérienne 125
- 8. Tubé
- 9. Zone des Craux
- 10. Zone de Trigance
- 11. Zone de Cognets
- 12. Zone de Lavalduc
- 13. ZA la Fossette
- 14. ZA la Feuillane
- 15. ZA le Ventillon
- 16. ZA du Guigonnet





PROJET DE LIAISON ROUTIÈRE
FOS⇔SALON

La ZIP et les bassins ouest du port de Marseille à Fos-sur-Mer

- PROJET DE LIAISON ROUTIÈRE FOS⇔SALON
- 1er site industriel régional : 400 entreprises, 12 560 emplois directs
- 1^{er} port de France, 5^e européen



DREAL

L'activité agricole, enjeux économique et environnemental

Terres arables

Rizières

Vignobles

Vergers

Prairies

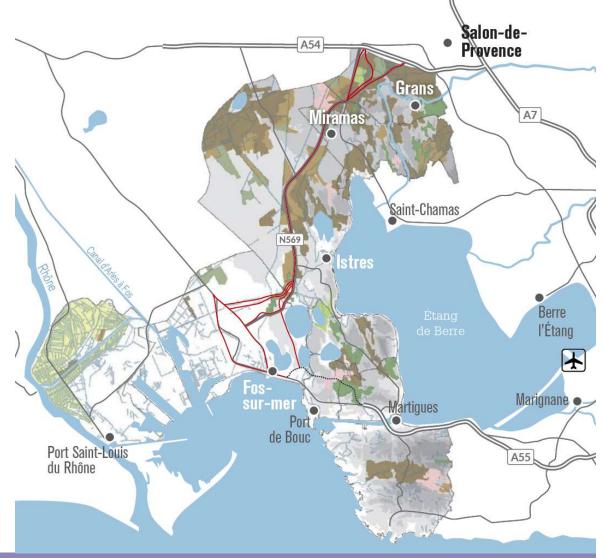
Cultures annuelles diversifiées

Surfaces agro-naturelles



Variantes de tracés

Du fait de son réseau d'irrigation unique en termes de dimension, de maillage et de fonctionnement, l'agriculture et notamment le foin de Crau contribuent à l'alimentation de la nappe phréatique.





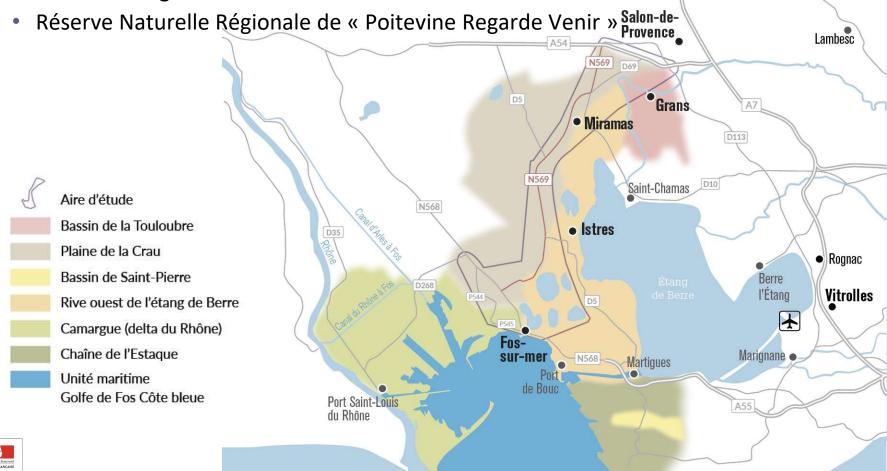
PROJET DE LIAISON ROUTIÈRE
FOS⇔SALON

Un patrimoine naturel exceptionnel



Des zones naturelles protégées :

- ZNIEFF de la « Crau » et de la « Crau sèche »
- Réserve Naturelle Nationale de « Coussouls de Crau »
- ZPS des Etangs de Istres-Fos



DREAL











Des enjeux de mobilités et de déplacements













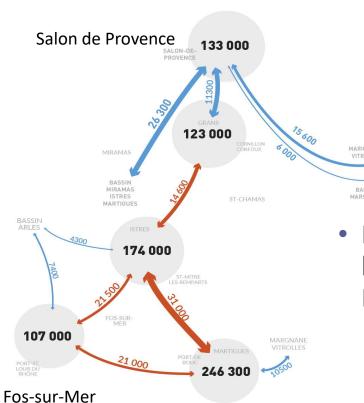


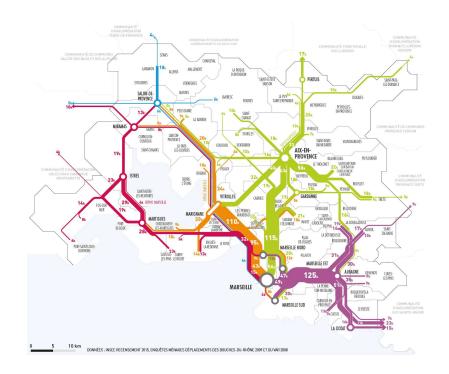


Des déplacements qui augmentent



 650 000 déplacements quotidiens d'échelle métropolitaine (>7kms) effectués à 96% en voiture





Des déplacements à l'intérieur du bassin de vie de l'ouest Etang de Berre en augmentation

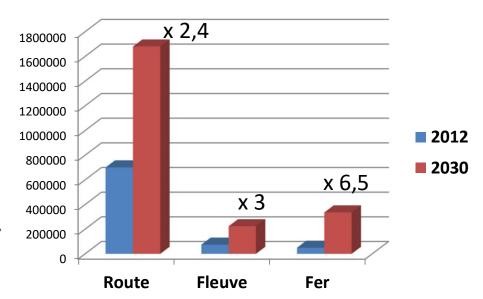


Un fort développement du fret routier et non routier

PROJET DE LIAISON ROUTIÈRE FOS⇔SALON

- Au niveau de la ZIP, 73% du volume des marchandises (et 85% des conteneurs) évacués par camions
 - → 6 800 poids-lourds quotidiens
- Fortes perspectives de croissance des activités industrialo-portuaires et volonté de réduire la part modale de la route

- Mettre en œuvre les conditions pour tripler la part du fer et donc multiplier par 6 les volumes traités
- Etre en mesure de traiter un flux d'environ 3600 poids-lourds supplémentaires par jour sur la RN 569





Un trafic routier dense qui impacte le territoire FOS⇔SALON

- Une congestion des RN568 et RN569 aux heures de pointe qui entraîne un allongement important des temps de parcours :
 - Sur l'itinéraire de Salon-de-Provence jusqu'au carrefour de La Fossette, le temps de parcours en heure de pointe s'élève à 33 minutes,
 - Contre 18 minutes en condition de trafic fluide
- Une insécurité routière préoccupante :
 - La RN569 présente une niveau d'insécurité 2 fois supérieur au niveau moyen de sa catégorie
- Une pollution de l'air toujours prégnante :
 - 4 000 habitants de la zone de l'Etang de Berre exposés à des dépassements de valeurs limites des polluants règlementés (oxydes d'azote et particules fines)
 - Le trafic routier est responsable de 57% des émissions de NO2, 30% des PM2.5 et 27% des PM10
- Des pollutions sonores élevées :
 - 16 points noirs de bruit avérés sur le RN568 et la RN569













Une stratégie de mobilité durable pour répondre aux besoins de déplacements et aux enjeux environnementaux et de préservation du cadre de vie

















La complémentarité des modes



Des politiques publiques volontaristes

- en faveur du covoiturage
- des transports en commun, des mobilités actives
- du fret ferroviaire et fluvial
- → afin d'offrir des solutions de déplacement alternatives à la route
- → limiter l'augmentation du trafic routier

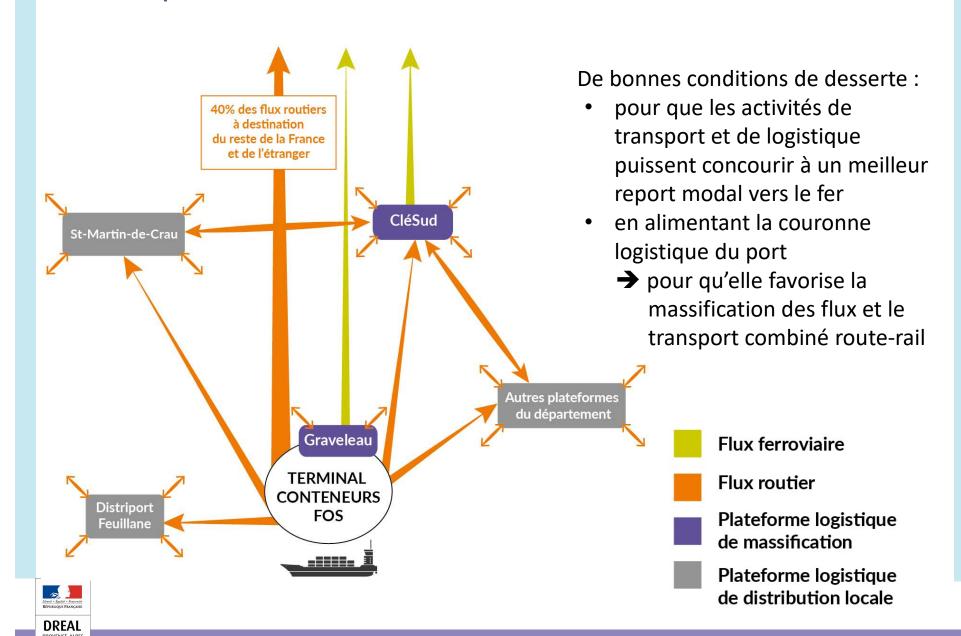
Des projets d'aménagements routiers

- tels que la déviation de Miramas, le contournement Martigues Port-de-Bouc
- ou la liaison Fos-Salon
- pour sécuriser la circulation
- pour optimiser la desserte du territoire
- pour servir de support aux transports en commun



La complémentarité des modes





Les projets de mobilité du territoire















Le projet de liaison Fos-Salon

















Les objectifs du projet

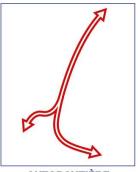
- Améliorer la liaison entre les différents pôles urbains, en offrant une desserte des pôles « générateurs de déplacements» via de nombreux échangeurs
- Développer l'intermodalité en proposant des points de connexions avec les différents transports en commun
- Contribuer à accroitre la compétitivité du GPMM et accompagner le développement de la ZIP en leur assurant une desserte performante (et en améliorant les connexions entre le port, sa couronne logistique de proximité et son hinterland)
- Améliorer la sécurité de la circulation sur l'axe majeur de la RN569
- Réduire les nuisances aux populations et les impacts sur le cadre de vie et l'environnement





Trois options d'aménagement étudiées





Aménagement de la RN569

- •En autoroute urbaine à 2x2 voies
- •Une vitesse de 110 km/h, abaissée à 90 km/h au droit des zones urbaines
- Nouveau contournement à 2x2 voies de Fos-sur-Mer

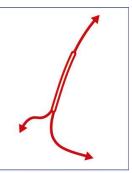
AUTOROUTIÈRE



Aménagement de la RN569

- •En infrastructure de type autoroutier à 2x2 voies avec des échangeurs dénivelés entre l'A54 et l'échangeur Dassault d'Istres sud
- Amélioration du contournement existant de Fos-sur-Mer

AUTOROUTIÈRE INTERMÉDAIRE



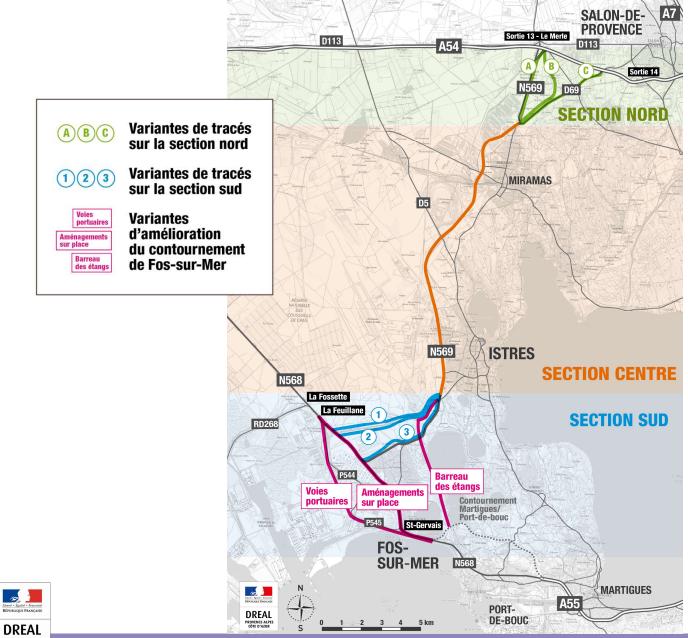
Aménagement de la RN569

- •En voie express à 2x1 voie, avec des créneaux de dépassement
- Avec des échangeurs dénivelés au droit des secteurs présentant les plus forts trafics
- Amélioration du contournement existant de Fos-sur-Mer



Les variantes de tracés étudiées





Les effets du projet



Déplacements

- + Congestions supprimées >
 fluidification et gains de temps de
 parcours
- + Amélioration de la sécurité routière du réseau pour les usagers

Environnement

- Consommation d'espaces naturels et agricoles et de bâtis
- + / Sensibilité de la nappe phréatique de la Crau
- + / Mise en place et respect des corridors biologiques

Cadre de vie

+ Réduction de l'exposition des riverains aux nuisances : pollutions de l'air et sonore, vibrations

Développement économique

- + Attractivité renforcée de la ZIP, des infrastructures portuaires et des pôles d'activité du territoire
- + Report modal du transport de marchandises favorisé



Les coûts et le financement du projet



• Un coût compris entre 272 M€ TTC et 533 M€ TTC, aux conditions économiques de 2015, selon l'option d'aménagement considérée

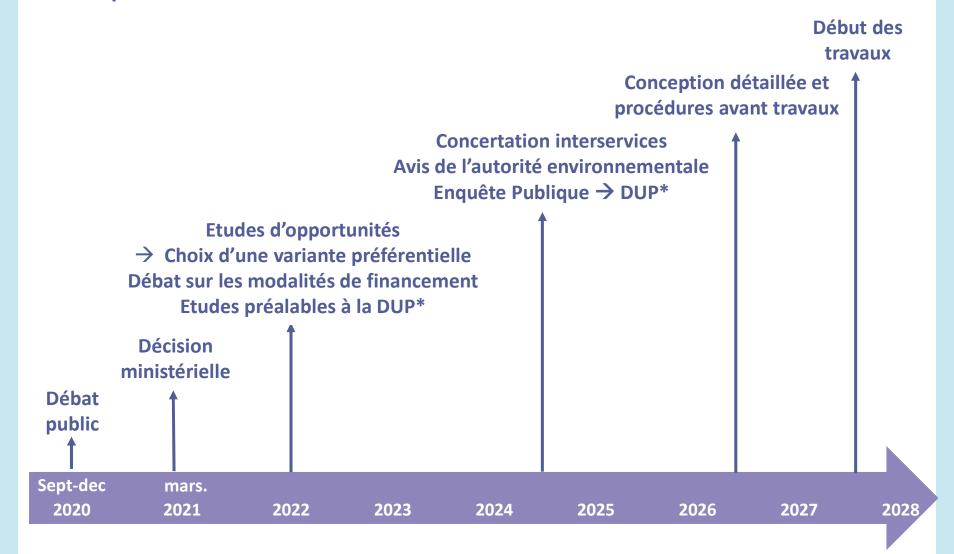
Coût en M€ TTC	Option autoroutière Voies portuaires	Option autoroutière Barreau des Étangs	Option autoroutière Aménagement sur place	Option autoroutière intermédiaire	Option Voie express
Liaison Fos-Salon	385	386	385	328	203
Contournement de Fos-sur-Mer	148	138	88	69	69
Total	533	524	473	397	272

• Un financement par voie de concession envisageable pour les sections autoroutières



Les prochaines échéances







* DUP : Déclaration d'Utilité Publique











Merci de votre attention



























Annexes











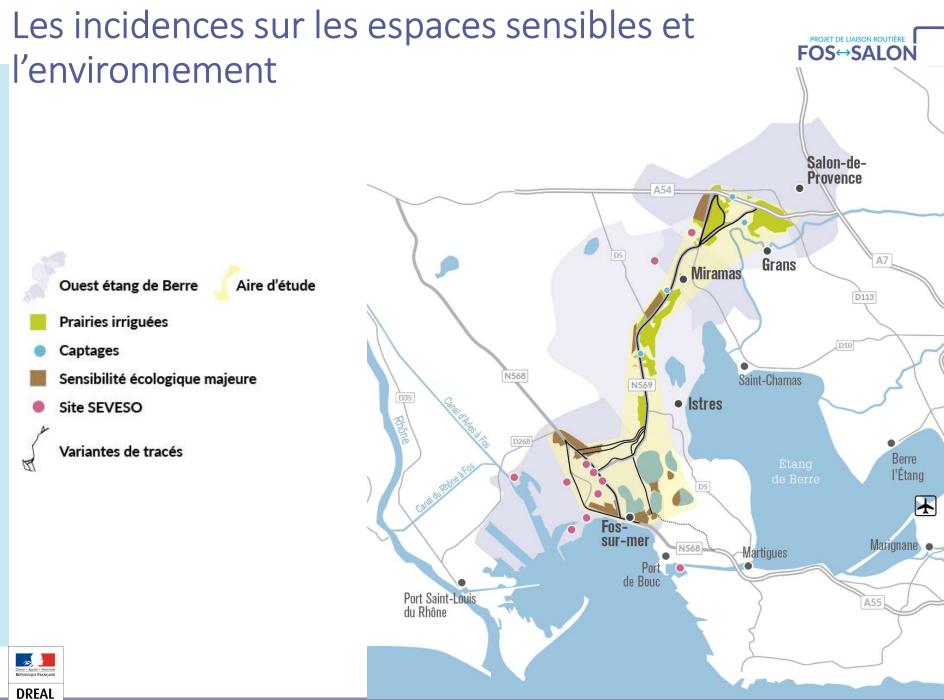






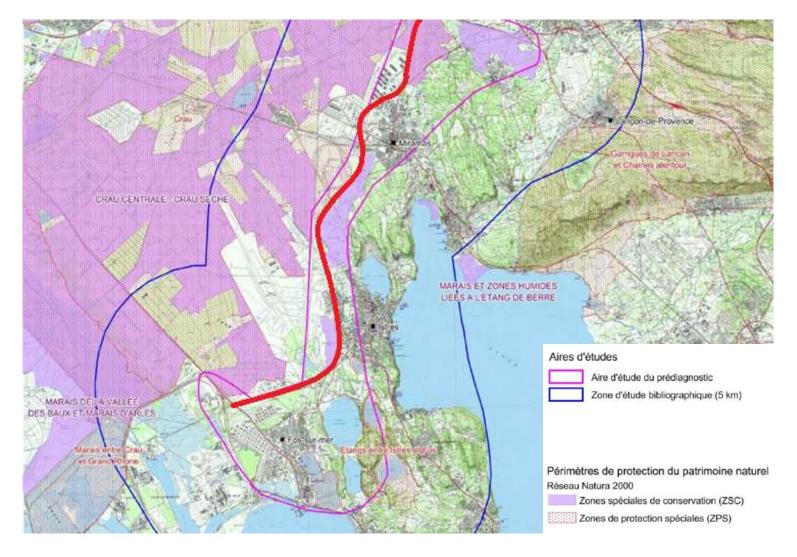
	Niveaux de trafic (veh/j) - 2030	Référence sans le projet	Option autoroutière A2-Barreau des Étangs	Option autoroutière A2-Voies portuaires	Option autoroutière intermédiaire	Option voie express
0	Section nord entre les échangeurs Toupiguières et A54	11 900 (27 % de PL)	13 300 (24 % de PL)	13 400 (24 % de PL	15 000 (25 % de PL	13 200 (27 % de PL)
2	Section Centre au nord de l'échangeur Dassault	39 500 (11 % de PL)	31 900 (12 % de PL)	29 100 (14 % de PL)	33 300 (12 % de PL	41 000 (10 % de PL)
3	Voie parallèle de raccordement Guynemer – Dassault		11 200 (3 % de PL)	10 200 (3 % de PL)	6 800 (3 % de PL)	
5	Section sud entre les échangeurs Rassuen et Feuillane (ou entre Rassuen et av. Pompidou en Référence)	31 500 (13 % de PL)	31 100 (18 % de PL)	10 500 (28 % de PL)	9 800 (30 % de PL)	10 500 (28 % de PL)
6	RN569 au nord de Fos (section entre RN568 et av. Pompidou)	16 100 (20 % de PL)	Trafic local	Trafic local	5 700 (2 % de PL)	5 800 (2 % de PL)
	Contournement de Fos		40 500 (9 % de PL	33 800 (12 % de PL)		
7	RD5 (Section au nord de St-Mitre)	30 500 (3 % de PL)	19 300 (1 % de PL)	34 400 (3 % de PL)	32 000 (3 % de PL)	32 200 (3 % de PL)
8	RN568 à l'Ouest de Fos	31 400 (4 % de PL	2 300 (10 % de PL	2 300 (10 % de PL	29 900 (1 % de PL)	30 100 (1 % de PL)
9	Route Portuaire	8 800 (43 % de PL	11 800 (18 % de PL)	Trafic local	11 700 (42 % de PL)	11 700 (42 % de PL)
10	RN568 Bord de mer	46 700 (12 % de PL)	21 400 (15 % de PL)	46 700 (12 % de PL)	48 900 (12 % de PL)	49 100 (12 % de PL)
0	Contournement de Martigues / Port-de-Bouc - Section Ouest	34 800 (13 % de PL)	55 500 (11 % de PL)	36 400 (14 % de PL)	37 100 (13 % de PL)	37 100 (13 % de PL)





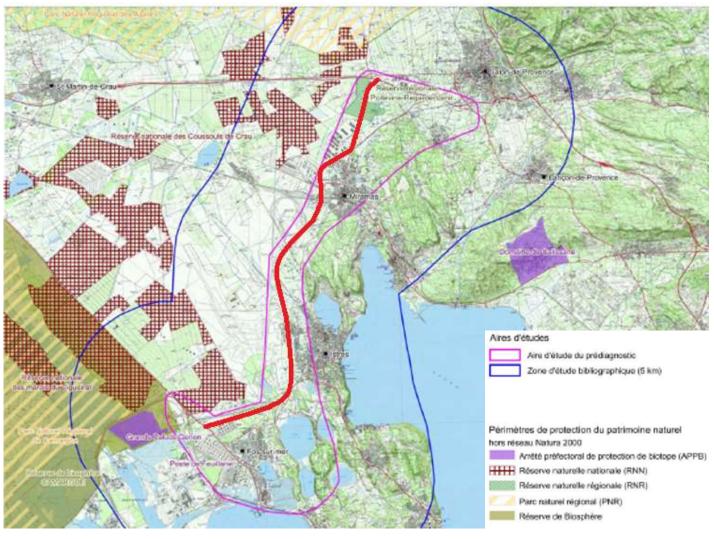


PERIMETRES DE PROTECTION NATURA 2000





PERIMETRES DE PROTECTION ET PARES NATURELS









Les projets d'infrastructure ferroviaire

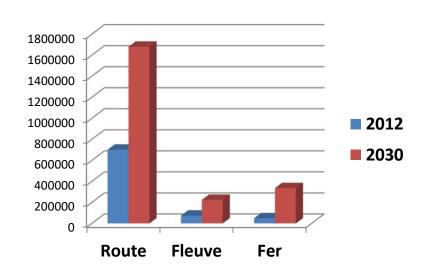
- Extension Rail/Route à Clésud (projet privé)
- Modernisation de la gare de triage de Miramas (étude SNCF Réseau)
- Doublement de la voie de liaison interne ZIP jusqu'au réseau SNCF Réseau (GPMM)
- Construction d'une nouvelle cours ferroviaire Rail/Route dans la ZIP (GPMM)
- Réaménagement du môle Graveleau (optimisation des circulations ferroviaires sur les terminaux conteneurs - GPMM)

Les projets de transports en commun

- Création BHNS Istres/Miramas
- Création CHNS Istres
 30



EVOLUTION DES VOLUMES D'EVP ET PART MODALE



- Le projet stratégique du GPMM prévoit de passer de 825 000 EVP en 2012 à 2 240 000 EVP en 2030 (Scénario de croissance central)
- En 2018 le GPMM a traité 1 400 000 EVP, ce qui confirme le scénario central

TRAFICS SUPPLEMENTAIRES INDUITS

	ZIP	Hors ZIP	Total
Trafic supplémentaire PL par jour	3 600	2 700	6 300
Trafic supplémentaire VL par jour	3 800	21 700	25 500
Nombre de véhicules supplémentaires par jour	7 400	24 400	31 800

